

DECRYPTAGE N°55

Réponses à la crise
énergétique : pourquoi 2026
n'est pas 2022 ?

Frédéric Meys

Avril 2026

idea

Réponses à la crise énergétique : pourquoi 2026 n'est pas 2022 ?

La nouvelle flambée des prix de l'énergie, provoquée par le conflit au Moyen-Orient, rappelle par certains aspects la crise de 2022. Mais derrière ces similitudes apparentes, la situation n'est pas exactement la même. Ce décryptage revient sur les solutions d'hier et pourquoi elles ne suffisent plus pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

La crise énergétique liée au conflit au Moyen-Orient qui a entraîné la fermeture du détroit d'Ormuz — par lequel transite près de 20 % des hydrocarbures mondiaux ainsi qu'une part significative des engrais chimiques et de l'hélium — a fortement affecté les prix du pétrole et du gaz¹ en Europe. Entre le début de l'année 2026 et le mois de mars², le cours du Brent a bondi de 60 % et le gaz s'est également renchéri. Cette hausse s'est rapidement répercutée sur les prix payés par les consommateurs. Au Luxembourg, le prix moyen entre janvier 2026 et mars 2026 a évolué de la façon suivante :

(en euro par litre)	Prix moyen observé en janvier 2026	Prix moyen observé en mars 2026	Différence en %
Gasoil routier	1,397	1,806	+29,2%
Essence SP95	1,422	1,626	+14,4%
Gasoil de chauffage	0,833	1,255	+50,7%

Source : Commission européenne

¹ Selon l'évolution du cours du Dutch TTF qui est le benchmark du prix du gaz en Europe.

² Source : AIE

³ Les principales destructions se concentrent sur la production iranienne (exemples : champ gazier de South Pars, Kharg Island) mais aussi dans d'autres pays du Golfe comme le Qatar (exemple : dégâts sur le centre de production de GNL de Ras Laffan qui représente 20 % de la production mondiale) ou l'Arabie Saoudite (exemple : Ras Tanura, une des plus grandes raffineries du monde

Vu la tournure des événements en ce début de mois d'avril 2026, il est difficile de savoir si le choc aura un caractère pérenne sur une longue période. Néanmoins, au vu des dégâts causés aux infrastructures de production³ le choc d'offre ne pourra pas être immédiatement compensé, même avec l'arrêt du conflit et la réouverture du détroit d'Ormuz. D'autant que du côté de la demande, les stocks énergétiques devront être rapidement reconstitués.

Une onde de choc économique diffuse

Les effets de la guerre et de la réduction de l'offre, se transmettent d'abord via les prix de l'énergie, mais ses effets se diffusent progressivement à l'ensemble de l'économie. Les secteurs intensifs en énergie⁴, l'agriculture via le coût des engrais⁵, ou encore l'électronique – déjà sous tension en raison de la demande liée à l'IA – subissent une pression inflationniste accrue.

Un autre impact, moins important pour le moment en Europe, est le risque d'un approvisionnement perturbé et d'une raréfaction du pétrole disponible. Pour le moment le

a été touchée). Au total, selon l'AIE, 40 infrastructures de production ont été gravement endommagées.

⁴ L'aviation est par exemple, bien plus à même d'être touchée par une hausse tarifaire, du fait de l'importance plus grande de la composante énergie dans la structure de coût, et par extension du prix payé par le consommateur.

⁵ Le STATEC mentionne dans son Conjoncture Flash de mars 2026 que les prix de l'urée, utilisé comme engrais azoté, s'est apprécié de 30 % depuis le début du conflit.

risque d'approvisionnement reste sous contrôle, bien que des premiers signaux venus de France notamment font état de pompes à essence à sec⁶. Il est plus aigu en Asie où les pénuries commencent à faire leur effet : le Pakistan est particulièrement touché et a mis en place des réductions du nombre de véhicule en circulation, du travail et des fermetures d'école. Plus proche du Luxembourg, la Slovénie a mis en place des

mesures de rationnement pour limiter l'effet de tourisme à la pompe venu de l'Autriche voisine.

le coût du crédit pour les ménages et les entreprises, au risque de freiner l'activité économique⁸.

Impact concret sur les ménages : pouvoir d'achat sous pression

L'impact sur le pouvoir d'achat est tangible. À titre illustratif, si les prix observés en mars devaient se maintenir, le surcoût annuel pour les automobilistes serait le suivant :

Surcoût annuel (en euros)	Ménage urbain (10 000 km/ an)	Ménage péri-urbain (15 000 km/an)	Ménage rural (25 000 km/an)	Ménage avec deux voitures, péri-urbain (30 000 km/an)	Frontaliers (50 000 km/an)
Diesel (1,806 €/l au lieu de 1,397 €/l)	224,7	337,1	561,8	674,2	1 123,7
Essence (1,626 €/l au lieu de 1,422€/l)	143,3	214,9	358,2	438,5	716,5

Pour le moment les attentes d'inflation sont restées mesurées. Dans son scénario « haut », publié avant le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient, le STATEC évoquait une inflation à 2,5 % en 2026⁷. Or ce scénario considèrerait une hausse du Brent de 11 % (à 77\$ le baril). De son côté, le FMI rappelle qu'une hausse durable des prix de l'énergie de 10 % se traduit historiquement par une hausse de 0,4 % de l'inflation au niveau mondial.

Une telle dynamique inflationniste pourrait conduire les banques centrales — en particulier la BCE, dont le mandat vise une inflation de 2 % — à durcir leur politique monétaire. Une hausse des taux directeurs renchérirait

Source : Commission européenne et calculs propres

Pour les ménages les plus modestes qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'énergie, cet impact peut représenter entre 0,7 % et 3,5 % du revenu disponible, contre 0,2 % à 1,15 % pour les plus aisés. D'autre part, les ménages modestes ont souvent moins de flexibilité pour réduire les effets d'une hausse des prix de l'énergie : moindre accès au télétravail, véhicules plus anciens et moins efficaces, ou encore contraintes de mobilité comme une distance domicile travail parfois plus élevée au vu des prix de l'immobilier très élevés au centre du pays. Pour le gasoil de chauffage⁹, en fonction de

⁶ Au début du mois d'avril 2026, environ 1.000 stations seraient en situation de rupture soit 10 % de l'ensemble des stations françaises. Ces pénuries, principalement du groupe TotalEnergies sont dues à un prix pratiqué moins élevé qu'à la concurrence ce qui a provoqué un afflux de clientèle et la constitution par certains de stock. Source : Le Monde.

⁷ Dans son Newsflash du 8 avril, le STATEC confirme la hausse de l'inflation annuelle à 2,4 % en mars.

⁸ Les marchés anticiperaient déjà une hausse de 75 points de base des taux directeurs de la BCE. Source : Paperjam, « La BCE vers un dribble « à la Maradona », 3 avril 2026

⁹ Les données concernant le prix du gaz ne sont pas mises à disposition de manière aussi régulière pour le gasoil de chauffage.

la consommation annuelle, le surcoût est le suivant :

Surcoût annuel (en euros)	Appartement / petite maison (2 600l/an)	Maison moyenne (3 800l/an)	Grande maison ancienne (5 300 l/an)
Surcoût annuel (1,255 €/l au lieu de 0,833 €/l)	1 097,5	1 604,0	2 237,1

Source : Commission européenne et calculs propres

Il faut souligner que l'usage du gasoil pour le chauffage est en diminution dans le pays : les livraisons ont baissé de 32 % entre 2020 et 2024¹⁰. La hausse des prix touche une partie plus réduite de la population vivant au Luxembourg.

Les entreprises face au choc : compétitivité et coûts de production

Bien que l'impact sur les entreprises varie fortement d'un secteur à l'autre, la hausse des coûts de l'énergie intervenue en 2022 s'inscrit dans un désavantage structurel déjà bien identifié : le prix de l'énergie en Europe est durablement plus élevé qu'aux États-Unis ou dans certaines régions d'Asie¹¹, ce qui pèse de manière récurrente sur la compétitivité des entreprises européennes les plus exposées à la concurrence internationale. Pour les entreprises intensives en énergie, le choc de 2022 s'est traduit par une hausse directe et brutale des coûts de production. Au Luxembourg, les industries ont réduit leur consommation de gaz naturel de 29 % en 2022, ce qui reflète non seulement des efforts de sobriété, mais aussi des contraintes économiques ayant conduit à des ajustements d'activité ou de processus de production. À cette pression directe s'est ajoutée

¹⁰ Source : STATEC, livraison intérieure nette de produit énergétique, catégorie mazout et autres diesel (hors carburant).

une hausse des coûts logistiques et de transport, accentuant la compression des marges dans des secteurs où les coûts fixes sont élevés et les possibilités d'optimisation à court terme limitées.

Pour les entreprises fortement dépendantes de la logistique et du transport (telles que le commerce, la maintenance ou les services de livraison), la crise énergétique a principalement opéré via l'envolée des coûts de carburant, mais aussi par des effets indirects liés à la hausse des prix facturés par les fournisseurs et sous-traitants. Dans de nombreux cas, ces entreprises n'ont pas été en mesure de répercuter intégralement ces surcoûts sur les prix finaux, en raison de la concurrence, de contrats à prix fixes ou d'une demande déjà fragilisée par l'érosion du pouvoir d'achat.

Face à cette situation, certaines entreprises ont privilégié des ajustements quantitatifs plutôt que des hausses de prix. En 2022, une partie d'entre elles a ainsi choisi ou a été contraint de réduire temporairement son activité, comme l'illustre le secteur de l'Horeca, dont l'activité a reculé d'environ 25 % entre le second semestre 2021 et le premier semestre 2022. Ces arbitrages ont permis de limiter les pertes immédiates de trésorerie, mais au prix d'une baisse de chiffre d'affaires et d'une dégradation de la rentabilité.

Au total, l'accumulation de ces chocs – coûts énergétiques, coûts de transport, tensions sur les marges et incertitudes sur la demande – a conduit à une érosion généralisée des marges bénéficiaires en 2022 et 2023. Dans les situations les plus fragiles, cela s'est traduit par des pertes temporaires, des reports d'investissement, voire des défaillances d'entreprises, dont l'impact s'est matérialisé avec un certain décalage dans les statistiques

¹¹ Par exemple en Chine, l'électricité est, pour les entreprises, 50 % moins chère qu'en Europe.

de faillites et, surtout, dans l'augmentation des pertes d'emplois associées¹².

Retour sur les réponses politiques de 2022-2023

Les mesures qui avaient été prises lors de la précédente crise énergétique en 2022, ont été multiples et très généreuses, en subventionnant les énergies fossiles mais également l'électricité, également impacté par une hausse importante.

Le soutien a principalement pris les formes suivantes :

- Stabilisation des prix de l'électricité au niveau des prix moyens de 2022 pour les clients consommant moins de 25.000 kWh annuellement.
- Plafonnement de l'augmentation du prix du gaz à +15 % par rapport au niveau de septembre 2022¹³ et réduction de 15 centimes d'euro par litre de mazout (entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 décembre 2023).
- Possibilité de chômage partiel pour les entreprises impactées par les restrictions énergétiques
- Baisse de la TVA d'un point de pourcentage en 2023
- Augmentation des primes énergies, crédit d'impôt et allocation vie chère.
- Accélération de l'électrification de l'économie via notamment des primes pour l'électromobilité ou l'installation de panneaux photovoltaïques qui bénéficient également d'une réduction du taux de TVA (3 %).

¹² 388 faillites et 278 liquidations avaient été prononcées au 4^{ème} trimestre 2022, soit un niveau record pour un dernier trimestre. Source : STATEC, « 1050 faillites et 846 liquidations en 2022 », janvier 2023.

¹³ Mesure en vigueur d'octobre 2022 à décembre 2023.

¹⁴ Par rapport à la période de référence de 2017 à 2022, l'Europe demandait une réduction de 15 % de la consommation de gaz pour faire face à la crise, ce qui a été respecté par le Luxembourg, bien aidé par un hiver plus clément que d'habitude.

¹⁵ Données provenant du rapport de la Cour des comptes de 2023 : « Au 30 juin 2024, l'enveloppe

Tout en mettant l'accent sur la réduction de la consommation d'énergie¹⁴, via notamment la campagne publique « *Zesumme spueren - Zesammenhalen* » à l'adresse des ménages, des entreprises et des communes, l'objectif de ce soutien massif était multiple :

- soutenir le pouvoir d'achat des ménages (particulièrement les plus vulnérables par les primes énergies) et limiter le coût pour les entreprises face à ce choc exogène
- limiter l'impact inflationniste et ses conséquences sur l'indexation des salaires

L'ensemble des soutiens étatiques a représenté un montant de 2,5 milliards d'euros (soit 3,3% du PIB luxembourgeois) sur la période 2022 et 2023, dont 827 millions d'euros pour les entreprises¹⁵.

En 2022, IDEA soulignait¹⁶ que les mesures prises à l'époque, bien qu'utiles à court terme pour protéger le pouvoir d'achat, rassurer les ménages et éviter les difficultés financières aux plus vulnérables, constituaient un signal contradictoire, affaiblissant le signal-prix, essentiel pour encourager la sobriété énergétique et la transition. Par leur caractère très large et non-ciblé, elles se révélaient très coûteuses.

Quelles marges de manœuvre aujourd'hui ? Un contexte budgétaire plus contraint

La crise énergétique actuelle ne prend pas place dans un même contexte. D'une part l'électrification de l'économie a (légèrement)

budgétaire de 4.087 millions d'euros consacrée à l'exécution des quatre paquets de mesures a été consommée à hauteur de 2.530 millions d'euros, soit près de 62%, dont 13 millions d'euros ont trait aux mesures adoptées lors de l'« Energiedesch », 719 millions d'euros aux mesures issues du « Solidaritéitspak 1.0 », 690 millions d'euros aux mesures découlant du « Solidaritéitspak 2.0 », 894 millions d'euros aux mesures résultant du « Solidaritéitspak 3.0 » et 214 millions d'euros ont été versées au titre du régime d'aides sous forme de garanties de l'Etat. »

¹⁶ Voir « Prix de l'énergie : concilier des objectifs contradictoires », Vincent Hein

progressé¹⁷, d'autre part, une légère décorrélation entre les prix du gaz et de l'électricité a été permise par certaines mesures prises au niveau européen¹⁸. Mais surtout, l'envolée des prix pour les consommateurs se concentre principalement sur les cours du pétrole, moins du gaz et encore moins, pour le moment, sur les prix de l'électricité. Est-ce que le pays peut puiser dans les mêmes solutions pour répondre à la crise, si elle perdure ?

La réponse doit être nuancée. Au niveau des moyens à disposition, la situation budgétaire n'est plus tout à fait la même qu'en 2022 (les administrations publiques sont passées d'un excédent budgétaire à un déficit et la dette a progressé, de 24,9 % à 26,8 % du PIB) et surtout de nouveaux enjeux sont apparus plus clairement encore : augmentation des dépenses militaires, relance de la croissance économique du pays, amélioration de la compétitivité, tensions sur les pensions, la santé... Sans compter les multiples engagements pris par l'actuel gouvernement qui vont significativement raboter les recettes à l'avenir (classe unique d'impôt, *Entlastungs-Pak*, adaptation du barème, ...). Deuxièmement, une partie des entreprises et des ménages peut faire face financièrement à ce début de crise énergétique. C'est surtout si cette crise perdure que les mesures commenceront à devenir nécessaires, tout en restant ciblées pour conserver un signal-prix incitatif à la transition. En effet, à jouer au pompier à chaque début d'incendie, le gouvernement ne met pas les citoyens pouvant se le permettre face à leur

responsabilité de choix et d'investissements vers l'électrification, bénéfique pour l'indépendance énergétique du pays.

Transition énergétique, mesures ciblées et maintien du signal-prix

Tout d'abord, il faut pouvoir profiter du moment de crise pour accélérer la transition. L'électrification repose sur deux piliers : la production d'électricité renouvelable et l'électrification des usages¹⁹. Le soutien de l'Etat pour réduire les factures d'électricité en débloquent 150 millions d'euros pour les frais de réseau va dans ce sens. En cas d'augmentation du coût de l'électricité à cause des conséquences de la guerre, un soutien plus important pourrait être un signal supplémentaire d'une stratégie assumée.

Ensuite, la pérennisation du système de soutiens sous forme de subsides est également un signal renforçant l'attractivité de l'électrification²⁰ : l'exemple est donné avec le maintien des primes pour l'électromobilité jusqu'en 2030. Dans cette optique, les engagements pris pour l'électrification du parc automobile (49 % du parc en hybride rechargeable ou électrique en 2030) sont un cap à poursuivre, bien que cela demande la mise en place de nouvelles politiques pour décourager davantage le choix thermique. La mise en place du leasing social, promis depuis longtemps, pourrait permettre d'accélérer le tournant vers l'électrique²¹.

L'ensemble des autres aides visant à accélérer la transition pour les entreprises, les

¹⁷ La part d'électricité consommée par rapport à la consommation totale d'énergie est passée de 13,6 % en 2020 à 14,9 % en 2024. Source : STATEC

¹⁸ Parmi les mesures prises se trouvent notamment l'incitation à la conclusion de contrats long terme.

¹⁹ C'est ce que la Chine a très bien compris en misant sur les deux plans que sont la production d'électricité mais également en fonçant vers l'électrification des usages, par un soutien à la demande mais également à la production au niveau national (voitures, batteries, PAC...). Il ne suffit pas de rendre l'électricité plus verte, il faut que l'électricité supplante et remplace la consommation

d'énergie carbonée, ce qui implique une modification plus profonde de l'économie et de la manière dont on se chauffe, se déplace...

²⁰ L'exemple est donné avec le maintien des primes pour l'électromobilité jusqu'en 2030 qui sont complétées par la mise en place à partir de 2027 du préfinancement de la prime, comme cela avait été suggéré dans le Document de travail n°34 d'IDEA.

²¹ Il convient de souligner l'importance de la gratuité des transports pour limiter les effets de la crise auprès d'une partie de la population.

communes et les ménages (soutien à l'électromobilité, à l'installation de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques...) prennent tout leur sens dans ce contexte de hausse des prix des énergies carbonées : l'intérêt financier n'est que plus important et pourrait être mis davantage en avant dans une campagne de promotion à la manière de la campagne « *Zesumme spueren – Zesummenhalen* » soulignant la rentabilité des investissements.

D'autre part, des mesures progressives de soutien en fonction de la consommation et des revenus pourraient être mises en œuvre, sous la forme, par exemple, d'une progressivité de la TVA sur les prix de l'énergie pour aider les bas revenus à passer le cap de la crise. Envisageable sur l'électricité, le gaz et le mazout de chauffage, cette approche reste plus complexe à mettre en œuvre pour les carburants routiers, en raison notamment de l'importante proportion vendue à des non-résidents.

Cette approche peut être combinée ou complétée avec la mise à disposition de chèques énergie pour les ménages les plus défavorisés et des aides de trésorerie aux entreprises les plus vulnérables (par le biais de prêts garantis par exemple). Néanmoins, ces mesures ne doivent pas effacer complètement le signal-prix qui est essentiel pour motiver financièrement la transition et refléter progressivement le coût réel de l'usage des énergies carbonées. Les éventuelles aides ciblées aux entreprises et aux ménages les moins à même financièrement de supporter le surcoût de la crise énergétique devraient être combinées avec une obligation d'un audit énergétique (déjà en partie financé par l'Etat) afin de les aider dans la transition.

Vers une stratégie de soutien plus ciblée et alignée avec la transition énergétique

La réponse du Luxembourg dépendra de la durée du conflit et de l'ampleur de la hausse

de durable des prix. L'enjeu n'est pas de reproduire les réponses passées, mais de mieux les calibrer : intervenir de manière ciblée, temporaire et compatible avec les objectifs de transition. Si un soutien ciblé aux ménages modestes et aux entreprises vulnérables s'avère nécessaire, il devra s'accompagner d'une stratégie claire : préserver le signal-prix, investir massivement dans l'électrification et renforcer l'efficacité énergétique. Toutefois, sans modification du mécanisme de l'indexation des salaires, la préservation du signal-prix pourrait entraîner l'envolée des coûts salariaux et peser davantage sur la compétitivité des entreprises. La sortie de crise dépendra autant de mesures d'urgence bien calibrées et ciblées que de la capacité du pays à accélérer sa transition énergétique en maintenant les salaires sous contrôle.



Frédéric Meys
Economiste IDEA

FREDERIC.MEYS@IDEA.LU

A PROPOS D'IDEA

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert.
Créée à l'initiative de la Chambre de Commerce en 2014,
notre think tank a pour ambition de penser un avenir durable pour le Luxembourg.

IDEA s'est donné pour mission de susciter et d'alimenter un débat public
de qualité par des propositions constructives pour répondre aux défis socioéconomiques
d'envergure dans le cadre d'une démarche globale s'appuyant sur les trois piliers de son action :

Identifier les grands défis ;

Produire des connaissances et des idées nouvelles ;

Alimenter et participer au débat public.

Scannez ou cliquez pour rester connectés :



Je me
connecte

Les idées de la semaine directement dans votre boîte mail ? **Je m'abonne à la newsletter.**